

PROYECTO AMPHORAE
Bajo los auspicios de la
REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA

IN AFRICA ET IN HISPANIA:
ÉTUDES SUR L'HUILE AFRICAINE

A. Mrabet
J. Remesal Rodríguez (Éd.).

Auteurs (par ordre alphabétique):

F. Abdellaoui, A. Aguilera Martín, M. Ben Abbes, M. Ben Moussa,
H. Fareh, R. Hamrouni, L. Lagóstena Barrios, E. Marlière, J. Molina Vidal,
A. Mrabet, J. Nacef, L. Naddari, J. Remesal Rodríguez, J.A. Remolà Vall-
verdú, V. Revilla Calvo, J. Torres Costa.

Publicacions i Edicions



In Africa et in Hispania : études sur l'huile africaine - (Instrumenta ; 25)

Referències bibliogràfiques. Índex

A la part superior de la portada: Proyecto Amphorae bajo los auspicios de la Real Academia de la Historia
ISBN: 978-84-475-3275-5

I. Mrabet, Abdellatif, ed. II. Remesal Rodríguez, José, ed. III. Abdellaoui, Faouzi
IV. Real Academia de la Historia (Espanya) VI. Col·lecció: Instrumenta
(Universitat de Barcelona) ; 25
1. Àmfores 2. Imperi Romà, 27 aC-476 3. Oli d'oliva 4. Comerç 5. Província
d'Àfrica (Província romana) 6. Bètica (Província romana)

© PUBLICACIONES I EDICIONS DE LA UNIVERSITAT DE BARCELONA, 2007

Adolf Florensa, s/n; 08028 Barcelona; Tel. 934 035 442; Fax 934 035 446;
comercial.edicions@ub.edu

1a edició: Barcelona, 2007

Director de la col·lecció: JOSÉ REMESAL

Secretario de la col·lecció: ANTONIO AGUILERA

Diseño de la cubierta: CESCA SIMÓN

CEIPAC. Grup de recerca de Qualitat. Generalitat de Catalunya SGR 95/200; SGR 99/00426; 2001 SGR 00010; 2005 SGR 01010;
ACES 98-22/3; ACES 99/00006; 2002ACES 00092; 2006-EXCAV0006; 2006ACD 00069.

DGICYT PB89-244; PB96-218; APC 1998-119; APC1999-0033; APC 1999-0034; BHA 2000-0731; PGC 2000-2409-e; BHA 2001-
5046E; BHA2002-11006E; HUM2004-01662/HIST; HUM2004-21129E; HUM2005-23853-e; HUM2006-27988-E; HP2005-0016.

MAEX: AECL29/04/P/E; AECL.A/2589/05; AECL.A/4772/06; AECL.A/010437/07.

Avec le concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et de la Technologie. Tunisie.

<http://ceipac.ub.edu>

Composició y Maquetación: S. Calzada

Portada: Inscripció de S. Iulius Possessor en Sevilla (CIL.II 1180)

Impressió: GRÁFICAS REY, S.L.

Depósito legal: B-57.220-2007

ISBN: 978-84-475-3257-5

Impreso en España / Printed in Spain



REAL ACADEMIA DE LA HISTORIA



Faculté des Lettres et
des Sciences Humaines
Université de Sousse



Queda rigurosamente prohibida la reproducció total o parcial de esta obra. Ninguna parte de esta publicació, incluído el disseny de la cuberta, puede ser reproducida, almacenada, transmitida o utilizada mediante ningún tipo de medio o sistema, sin la autorizació previa por escrito del editor.

EX HOR(REIS) HAD(RUMETINIS). À PROPOS D'UN TITULUS PICTUS MENTIONNANT LES ENTREPÔTS D'HADRUMETUM AU III^E S. AP. J.-C.

JOSEP TORRES COSTA*
CEIPAC - Université de Barcelone

Dans le cadre des recherches effectuées au *Monte Testaccio* (Rome) par la mission espagnole dirigée par les Pr. J. M^a Blázquez et J. Remesal, nous avons eu l'opportunité d'étudier la collection d'amphores de l'Hôtel Santa Prisca¹, parmi lesquelles une Africaine II présente un *titulus pictus* faisant référence aux *horrea* d'*Hadrumetum* (Sousse, Tunisie). Dans les lignes qui suivent, nous nous interrogerons sur le contexte archéologique original de ce nouveau document épigraphique, de même que sur la typologie et la chronologie des amphores qui l'accompagnent. Nous aborderons enfin la fonction de ces structures de stockage dans le port de cette importante cité commerciale d'Afrique.

LE CONTEXTE DE DÉCOUVERTE

L'ensemble étudié fut mis au jour de manière fortuite en 1958-1959 à l'intérieur d'une "grotta", au cours des travaux de construction de l'Hôtel Santa Prisca, au numéro 25 du Largo Manlio Gelsomini. Comme cela a été établi ces dernières années, la vaste plaine adjacente fut la zone d'activité logistique de la capitale pendant le Haut-Empire (fig. 1). À l'intérieur de cet espace se situe le *Monte Testaccio*, le grand dépotoir d'amphores à huile de l'*Urbs*, d'une altitude de 49 m et couvrant une superficie de 22 000 m², créé par l'accumulation des décharges d'amphores vidées dans

* CEIPAC, Université de Barcelone (UB), torres@ceipac.ub.edu.

¹ Nous souhaiterions remercier ici Dr. P. BERNI, M. BONIFAY, E. MARLIÈRE et J. REMESAL pour l'aide qu'ils nous ont apportée lors de la réalisation de ce travail.

les voisines *horrea Lolliana, Seiana et Galbana*. Aux marges de cet *emporium*, à quelques mètres seulement de l'*Arco di San Lazzaro*, on peut encore voir aujourd'hui les vestiges de pièces de plan rectangulaire, couvertes à l'origine de voûtes en plein cintre et construites en *opus mixtum* (fig. 2 et 3). Ces structures, organisées en batterie le long de l'actuelle *Via Marmorata*, se sont probablement étendues dans l'Antiquité jusqu'à la zone où fut découvert le lot d'amphores. Ainsi, la "grotte" en question serait, selon nous, une des chambres des nombreux entrepôts de denrées ouverts sur l'antique *via Ostiense interior*, laquelle traversait très certainement la plaine qui s'étend au pied de l'Aventin. L'abandon de ces bâtiments semble se situer dans la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C., au moment où la construction de la muraille aurélienne rend difficile la communication de ce secteur avec la zone portuaire du Tibre².

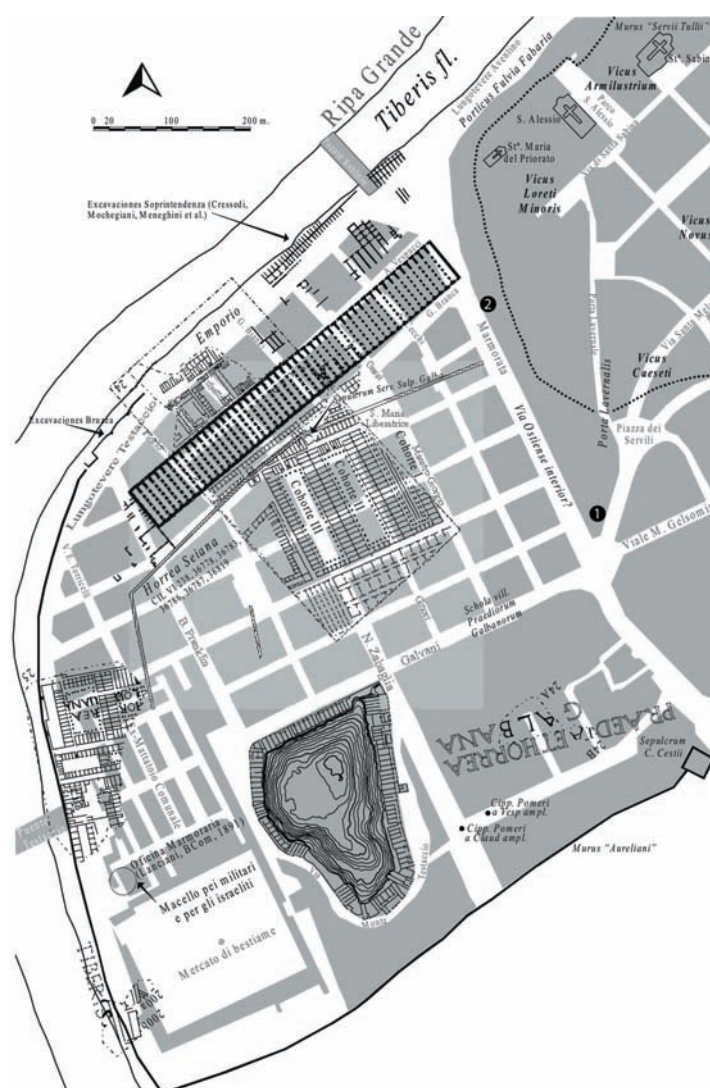


Figure 1.- Plan de la zone portuaire de Rome (d'après AGUILERA MARTÍN, 2002)
1.- lieu de découverte des amphores; 2.- possibles vestiges d'horrea adossés à l'Aventin.

² Une étude complète de cette zone figure dans A. AGUILERA MARTÍN, *El monte Testaccio y la llanura subaventina. Topografía exta portam Trigeminam*, CESIC-Escuela Española de Historia y Arqueología en Roma (*Serie Arqueológica*, 6), Rome, 2002.



Figure 2.- Vue générale de l'emplacement des horrea adossés à l'Aventin (cliché J.T.C.)

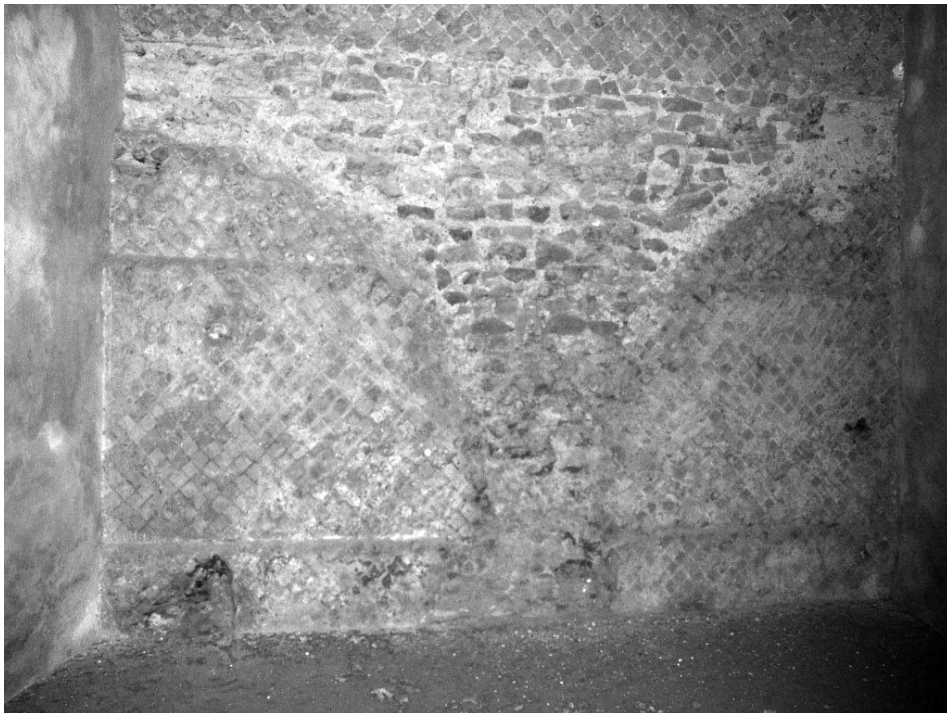


Figure 3.- Détail de l'organisation interne des horrea (cliché J.T.C.)

La collection de l'Hôtel Santa Prisca se compose de cinq amphores complètes, l'une originaire de Bétique, les autres d'Afrique.

Tejarillo I³ (fig. 4)

Cette amphore à la panse piriforme présente une hauteur totale de 56 cm, un diamètre maximal de 29 cm, une lèvre haute de 2,5 cm et d'un diamètre de 13 cm. Les anses, de section presque ronde, naissent juste au-dessous du premier degré de la lèvre pour se fixer sur la partie supérieure de l'épaule. De texture et de couleur très similaire à celle des amphores Dressel 20, la pâte de la Tejarillo I est toutefois plus fine.

Elle prend son nom dans l'atelier d'El Tejarillo (Alcolea del Río - Sevilla)⁴, situé sur la rive droite du Guadalquivir, à la frontière des territoires des municipes flaviens de *Canania* et *Arva*. Bien que sa production ne soit attestée jusqu'à présent que sur ce site, il est possible qu'elle ait également été fabriquée dans quelque autre *figlina* de Bétique. Par sa forme, cette amphore peut être considérée comme un type différent des Dressel 23 : alors que la variante A, la plus ancienne de cette série, paraît dériver des Dressel 20 *parva*⁵, la Tejarillo I est une création *ex novo* qui offre un dessin original. Grâce à la découverte de quelques exemplaires timbrés, d'une part, et

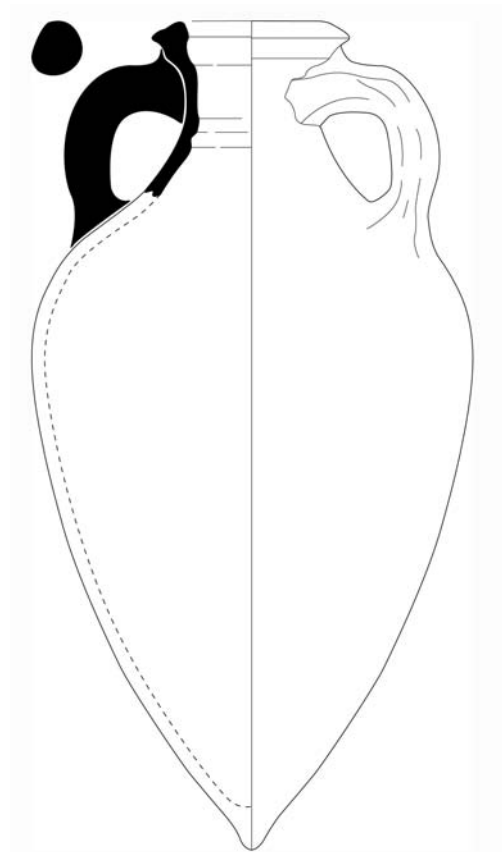


Figure 4.- Amphore Tejarillo I, éch. 1/5

³ Un dessin de cette même amphore a déjà été publié dans P. BERNI MILLET, *Las ánforas de aceite de la Bética y su presencia en la Cataluña Romana* (Col·lecció *Instrumenta* 4), Publicacions de la UB, Barcelone 1998, 56, fig. 12.

⁴ W. G. CLARK-MAXWELL, *The Roman Towns in the valley of Baetis between Cordoba and Sevilla*, *Archaeological Journal of London* LVI, 1899, 280 ("Hoyos de S. Sebastián"); G. BONSOR, *The Archeological Expedition along the Guadalquivir*, New York 1931, 33 et pl. XXXVIII ("Hoyo de San Sebastián"); M. PONSICH, *Implantation antique sur le Bas-Guadalquivir*, Publications de la Casa Velázquez, série Archéologie, fasc. II. Madrid 1974, 145 n° 54 ("Tejillo"); J. REMESAL, Transformaciones en la exportación del aceite bético a mediados del s. III d. C. *Producción y comercio del aceite en la antigüedad. II Congreso Internacional (Sevilla, 24-28 Febrero 1982)*, Ed. Universidad Complutense, Madrid 1983, 115-131 ("El Tejarillo"); J. REMESAL, Alfares y producciones cerámicas en la provincia de *Corduba*. Balance y perspectivas, *Figlinae Baeticae. Talleres alfareros y producciones cerámicas en la Bética romana (ss. II a. C.-VII d. C)*, *Actas del Congreso Internacional (Cádiz 2003)*, *BAR International Series*, 1266, 2 vols., Oxford 2004, 352 ss.; P. BERNI, *Instrumentum domesticum romà del Museu Episcopal de Vic*. La col·lecció de segells en àmfora, tegula i morter, *Pyrenae* 27, 1996, nrs. 9, 14 (a, b2-4, c, d1-2), 19 (a-e), 20, 21, 23; P. BERNI, *Las ánforas de aceite de la Bética ...*, 224 ss.; G. CHIC, *Datos para un estudio socioeconómico de la Bética. Marcas de alfar sobre ánforas olearias*, 2 vols. Graficas Sol. Écija 2001, 247-255 ("El Tejillo ou El Tejarillo").

⁵ P. BERNI, *Las ánforas de aceite de la Bética ...*, 24-57 et fig. 3 et *Análisis y estructuración de los sellos en ánforas olearias de la Bética*, Thèse de Doctorat dactylographiée, Barcelone 2007, 115 fig. 21. Les petits formats de Dr. 20 sont connus depuis l'époque de Claude-Néron jusqu'au milieu du III s. ap. J.-C.

aux datations contextuelles fournies par le Testaccio, d'autre part, nous pouvons, dans l'état actuel de la recherche, situer la naissance de ce conteneur à la fin du premier quart du IIIe s. ap. J.-C.⁶. Plus tard, un groupe relativement important de ces amphores (une trentaine) est présent dans l'épave Cabrera III, dans les Baléares, datée par la numismatique des environs de 257 ap. J.-C.⁷. La pérennité de ce type à la fin du IIIe siècle et au début du IVe paraît tout à fait possible, puisqu'il est représenté par plusieurs fragments dans l'épave de *Femmina Morta* en Sicile⁸ et qu'un exemplaire de forme évoluée fut découvert avec un lot de Dressel 23 dans les magasins des marchés de Trajan à Rome⁹. La forme de l'amphore conservée à l'Hôtel Santa Prisca se révélant très proche de celle des fragments timbrés mis au jour par J. Remesal sur le site d'El Tejarillo, et semblable aux amphores du même type remontées de l'épave Cabrera III, nous proposons une datation précoce, le deuxième quart ou le milieu du IIIe siècle ap. J.-C.

Africaine II A1 (fig. 5)

Ce conteneur de 97,4 cm de haut et d'un diamètre maximal de la panse de 44 cm possède une lèvre de 3 cm, d'un diamètre de 15 cm. La pâte, grisâtre à l'intérieur et orangée en couverte, est très poreuse et présente des vacuoles. Les inclusions se composent d'abondants grains de quartz quasiment sphériques (d'origine éolienne ?) et de quelques fragments de roche calcaire partiellement altérés. Quant à la morphologie de l'amphore, on notera le "gradino" caractéristique de la lèvre et la présence de nervures longitudinales sur les anses.

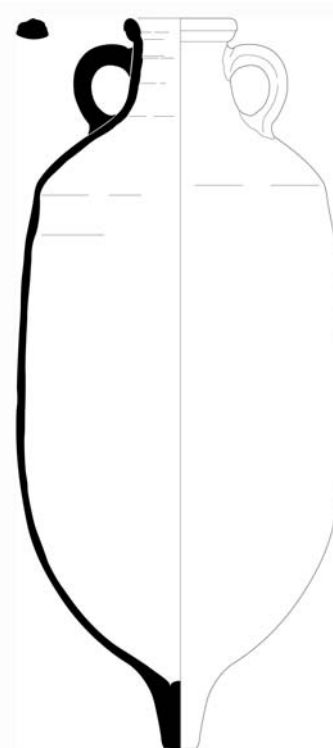


Figure 5.- Amphore Africaine IIA1, éch. 1/10

⁶ J. REMESAL, *Transformaciones...*, 126 : "En las ánforas Dr. 23 y Tejarillo I conocemos una serie de sellos que aparecen también en ánforas Dr. 20, éstos son : DFF, CLM, IICLM, LVPATI, PNN y PNNF". Les timbres DFF, PNN et PNNF sont datés contextuellement, dans les fouilles récentes du Testaccio, par leur présence dans les décharges de 220-224 ap. J.-C. Cf. J. M^a. BLÁZQUEZ MARTÍNEZ, J. REMESAL RODRÍGUEZ, E. RODRÍGUEZ ALMEIDA, *Excavaciones arqueológicas en el Monte Testaccio (Roma). Memoria Campaña 1989*, Ministerio de Cultura, Madrid 1994, 154 n° 254 et 163-166 n° 287, 289 ; J. REMESAL RODRÍGUEZ, Los sellos, In J. M^a. BLÁZQUEZ MARTÍNEZ, J. REMESAL RODRÍGUEZ (Eds.) *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma) II* (Col. *Instrumenta* 10), Barcelone 2001, 222 n° 463 a-b et 233-237, n° 488-490. Les timbres CCLM et IICLM possèdent respectivement les datations contextuelles de 246 et 254 ap. J.-C. Cf. J. REMESAL RODRÍGUEZ, Los sellos, In J. M^a BLÁZQUEZ MARTÍNEZ, J. REMESAL RODRÍGUEZ (Eds.), *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma) IV*. (Col. *Instrumenta* 24), Barcelone, 2007. Ces marques sont de plus présentes dans l'épave Cabrera III vers 257 ap. J.-C.

⁷ Il s'agit d'un chargement mixte de Dressel 20, d'amphores africaines, de Tejarillo I et d'Almagro 50. Cf. J.-P. BOST, M. CAMPO, D. COLLS, V. GUERRERO, F. MAYET, *L'Épave Cabrera III (Majorque). Échanges commerciaux et circuits monétaires au milieu du IIIe siècle après Jésus-Christ*, Paris, 1992.

⁸A. J. PARKER, Il relitto romano delle colonne a Camarina, *Sicilia Archeologica* 30, 1976, 25-29 ; S. TORTORELLA, Cerámica di produzione africana e rinvenimenti archeologici sottomarini della media e tarda età imperiale, *Mélanges de l'École Française de Rome (Antiquité)* 93, 1981, 355-415 ; V. M. GUERRERO, El material anfórico, In G. PONS HOMAR & M. M. RIERA FRAU, Excavaciones arqueológicas a la Seu de Mallorca, *Bolletí de la Societat Arqueològica Lul·liana*, 44, 1988, 26-38 ; A. J. PARKER, *Ancient Shipwrecks of the Mediterranean & the Roman Provinces*, BAR International Series, Oxford 1992, 177, n° 398.

⁹ E. RODRÍGUEZ ALMEIDA, *Il Monte Testaccio: ambiente, storia, materiali*. Rome, 1984, 168-169 fig. 69.3. L'auteur signale que ces exemplaires sont couverts de mortier et pourraient provenir, pour cette raison, des voûtes du Cirque de Maxence (306-312 ap. J.-C.).

Les fouilles récentes réalisées dans la nécropole de *Pupput* (Hammamet, Tunisie) ont permis de distinguer trois sous-types de l'Africaine IIA. Par ses dimensions, sa morphologie et la qualité de sa pâte, notre exemplaire peut être classé dans la variante A1, produite dans les ateliers de *Sullecthum*/Salakta, avec une chronologie s'étendant depuis la fin du IIe siècle à la première moitié du IIIe siècle¹⁰. Si l'Africaine IIA est bien connue dans de nombreux gisements sous-marins de la Méditerranée, rares sont pour le moment les publications fournissant des datations précises et livrant des analyses visant à résoudre le problème de la provenance de la cargaison. Parmi les épaves ayant transporté un chargement d'amphores Africaine IIA *con gradino*, citons-en trois dont au moins une partie de la cargaison fut très probablement fabriquée dans la région de *Sullecthum*: Plemmirio B¹¹, Giglio Porto¹² et Monaco "A"¹³.

Africaine IIA (fig. 6)

Haute de 97,7 cm et d'un diamètre maximal à la panse de 42 cm, cette amphore possède une lèvre de 3,3 cm de haut et d'un diamètre de 13,4 cm. La teinte de fond de la pâte est uniformément blanchâtre. La matrice, très calcaire, est assez poreuse, tandis que les inclusions prennent la forme d'un abondant quartz dont l'éventail morphologique va de grains quasiment ronds à d'autres presque cubiques. On remarque également quelques inclusions orangées et noires de dimensions très réduites. La pâte blanche ne fait pas de cette amphore une production typiquement tunisienne et pourrait la rapprocher d'un atelier mineur, peut-être en Algérie; en effet, fréquente dans les productions de Nabeul, elle ne se généralise cependant qu'à partir du VIIe s. ap. J.-C.¹⁴.

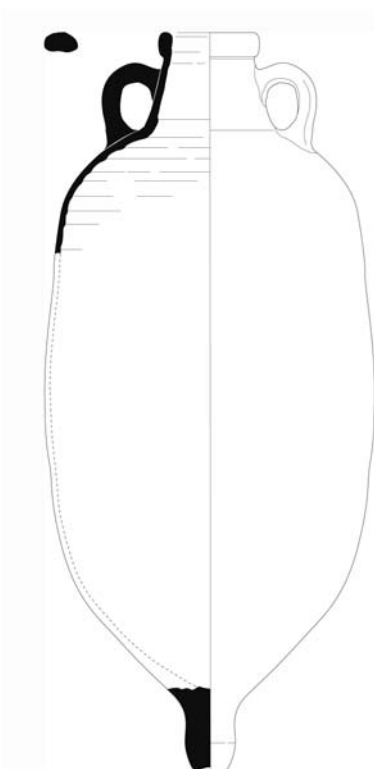


Figure 6.- Amphore Africaine IIA tardive, éch. 1/10

¹⁰ M. BONIFAY, Observations préliminaires sur la céramique de la nécropole de *Pupput*, In A. BEN ABED, M. GRIESHEIMER (DIR.). *La nécropole romaine de Pupput* (Collection de l'École Française de Rome 323), Rome 2004, 28 ; M. BONIFAY, *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, BAR International Series 1301, Oxford 2004, 111. Ce conteneur ne paraît pas avoir perduré dans la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C.

¹¹ A.J. PARKER, Relitto di una nave del terzo sec. d. c. scoperto a Plemmirio, nei pressi di Siracusa, *Sicilia Archeologica* XIII, 1981, 57-64 ; D. GIBBINS, Roman amphora and lingot wreck at Plemmirio, Sicily, *The International Journal of Nautical Archaeology and Underwater Exploration* 14(1), 1986, 84-88 ; D. GIBBINS & J.A. PARKER, The roman wreck of c. AD 200 at Plemmirio, near Siracusa, (Sicily): Interim report, *The International Journal of Nautical Archaeology and Underwater Exploration* 15(4), 1986, 267-304 ; R. J. TAYLOR & V. J. ROBINSON, An investigation of the provenance of the amphora cargo from the Plemmirio B shipwreck, *Archaeometry* 39(1), 1997, 9-21 ; D. GIBBINS, A Roman shipwreck of c. AD 200 at Plemmirio, Sicily : evidence for north African amphora production during the Severan period, *World Archaeology* 32(3), 2001, p. 311-334.

¹² AA. VV. *Relitti di storia. Archeologia Subaquea in Maremma*, A cura di M. CELUZZA & P. RENDINI, Nuova immagine editrice, Sienne 1991, p. 117-134 et Tav. V-VI.

¹³ D. MOUCHOT, Épave romaine "A" du port de Monaco. *Bulletin du Musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco*, 15, 1969, 159-201 ; M. BONIFAY, *Études sur la céramique...*, p. 454.

¹⁴ Nous remercions M. Bonifay pour cette information.

Sa morphologie, pour finir, la range dans le groupe des Africaine II *con gradino*, bien que son col large et tronconique et la forme de sa lèvre semblent en faire une variante tardive du courant du IIIe s.

Africaine IIC (fig. 7)

Haute de 113,5 cm, cette amphore possède un diamètre maximal de 32 cm au niveau de la panse. La lèvre, légèrement concave à l'intérieur, offre une hauteur de 4,3 cm et un diamètre de 11,4 cm. La pâte, que l'on peut observer sur la section d'une des anses, brisée, est orangé clair ; un dégraissant blanc très fin lui procure un aspect uniforme et épuré¹⁵. La couverte, quant à elle, est blanchâtre, probablement en raison de la réaction chimique due à l'utilisation de sel ou d'eau salée lors de la fabrication des récipients¹⁶. Sur la panse, de grandes traces de spatule verticales sont caractéristiques de nombreuses productions de la côte orientale de la Tunisie. Son poids à vide est de 15,5 kg, sa capacité approche les 52 litres, fournissant ainsi un rapport contenance/poids de 3,35 l/kg. Cette amphore présente par ailleurs une riche épigraphie *in campana*. En premier lieu, l'inscription EX HOR HAD, est suivie, une ligne au-dessous, par le chiffre CXXX. De l'autre côté de l'amphore, également sur l'épaule, on peut lire un nom, FELIX. Signalons enfin, pour terminer cette description, une ouverture secondaire ovale de 1,8 x 1,5 cm percée dans la panse, 8 cm au-dessous de la carène de l'épaule. Cette dernière, très prononcée, rappelle cependant le type Africaine IIB, caractéristique des productions d'*Hadrumetum* du milieu ou plutôt de la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C.

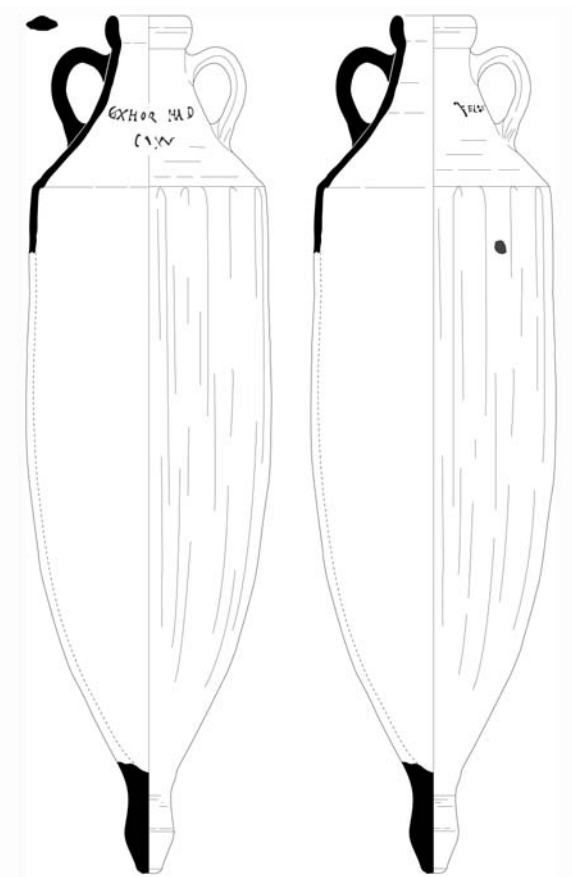


Figure 7.- Amphore Africaine IIC, éch. 1/10

¹⁵ Nous avons déjà remarqué ce type de pâte sur quelques fragments d'amphores Africaine IB du Testaccio portant des timbres d'*Hadrumetum*.

¹⁶ D. P. S. PEACOCK, Seawater, Sald and Ceramics. Excavations at Cathage : The British mission. I, 2. The avenue du Président Habib Bourguiba, Salambo : the pottery and other ceramic objects from the site, *In* M. FULFORD & D. P. S. PEACOCK, Sheffield, 263-264 ; B. L. SHERRIFF, C. MCCAMMON, L. STIRLING, A Mössbauer Study of the Color of Roman Pottery from the Leptiminus Archaeological Site, Tunisia. *Geoarcheology* 17-18, 2002, 863-874 ; M. BONIFAY, *Études sur la céramique...*, 41. Ce procédé a perduré jusqu'à aujourd'hui dans de nombreux ateliers tunisiens Cf. A. MRABET, Note sur l'utilisation du sel ou de l'eau de mer chez les potiers de Tunisie, *Africa, Serie Arts et Traditions Populaires* XIII, I.N.P., 2001, 19-24, avec la bibliographie antérieure.

Africaine IID (fig. 8)

Cette amphore offre une hauteur de 116,6 cm et un diamètre maximal à la panse de 32 cm. La lèvre, allongée et légèrement évasée, est haute de 4 cm pour un diamètre de 11,8 cm. La pâte, rouge brique, présente une structure uniformément poreuse. Les inclusions se composent de très abondants grains de quartz de petite taille, presque sphériques (peut-être d'origine éolienne), ainsi que des fragments de roche calcaire sphériques et très altérés, de dimensions diverses. Vide, l'amphore pèse 18,5 kg, tandis que sa capacité atteint 49 litres, ce qui lui confère un rapport capacité/poids de 2,67 l/kg. Sur l'épaule, un *titulus pictus* réalisé à l'encre rouge fournit un chiffre, CXXV ou plus vraisemblablement CXXX. On notera également l'existence d'un orifice secondaire de 1,9 x 1,5 cm au milieu de la panse. Quant à la typologie, il s'agit d'une Africaine IID, proche de celles de l'épave Planier VII¹⁷, datables du milieu ou de la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C.

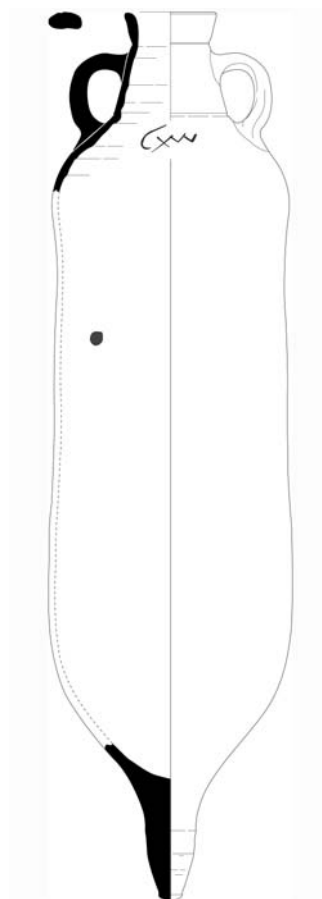


Figure 8.- Amphore Africaine IID, éch. 1/10

LE CONTENU DES AMPHORES

La première remarque qui vient à l'esprit lorsque l'on considère cette collection est qu'il s'agit d'amphores qui ne sont en général pas représentées au Testaccio. Bien que les campagnes de fouilles réalisées entre 1995 et 1997 se soient concentrées sur les niveaux des années 246-254 ap. J.-C., les amphores Tejarillo I ne sont pas apparues dans les différents sondages réalisés dans les décharges de cette époque. Bien sûr, si l'on admet qu'elles transportaient de l'huile d'olive¹⁸, il est concevable qu'avec leurs dimensions réduites et leur faible capacité, elles aient été commercialisées avec leur contenu, sans qu'il soit nécessaire de les vider dans les *horrea* de Rome pour les jeter ensuite. De même, la présence d'amphores Africaine II est anecdotique dans le grand dépotoir de la capitale romaine, ce qui constitue, à notre avis, un indice suffisant pour exclure l'huile d'olive en tant que contenu principal de ces emballages. Comme on pouvait s'y attendre, la majorité des amphores à huile tunisiennes présentes au Testaccio font partie du groupe des Africaine IA, IB, Ostia XXIII et LIX¹⁹.

¹⁷ F. BENOIT, Nouvelles épaves de Provence (III). *Gallia* 20, 1962, 157-161 ; F. ZEVI & A. TCHERNIA, Amphores d'Afrique Proconsulaire au Bas-Empire. *Antiquités Africaines* 3, 1969, 197-199 ; B. LIOU, Informations archéologiques. Direction des recherches archéologiques sous-marines. *Gallia* 33, 1975, 582-583 ; A. J. PARKER, *Ancient Shipwrecks...*, 318, n° 830.

¹⁸ Quelques amphores de Bétique Dressel 23 présentent des inscriptions mentionnant des conserves d'olives : *CIL XV*, 4803 a, b : *olivas colombares* ; *CIL XV*, 4804 : *olivas sa[li]tas*. P. REMARK, *De amphorarum inscriptionibus latinis quaestiones selectae*, Bonn 1912, 29 ; F. ZEVI, Appunti sulle amfore romane, *Archeologia Classica*, 1966, 223. Peut-être ces *tituli picti* soulignent-ils plus l'exceptionnalité de la marchandise transportée plutôt qu'un contenu habituel. Il en va peut-être de même occasionnellement pour les Tejarillo I, vue leur taille réduite.

¹⁹ J. REMESAL RODRIGUEZ, L'Afrique au Testaccio. *L'Africa Romana XV*, Tozeur 2002, Rome 2004, 1077.

En général, la constatation de la présence de résine à l'intérieur de l'amphore est un bon indicateur sur leur contenu, étant donnée l'incompatibilité de cette substance avec l'huile d'olive²⁰. Un certain nombre d'amphores Africaine II découvertes dans divers sites méditerranéens sont poissées, se révélant par conséquent réservées à la commercialisation de produits tels que les salaisons de poisson, le vin ou des conserves dans du *defrutum*. Lors de l'examen des parois internes des amphores de l'Hôtel Santa prisca, nous n'avons pas observé de traces significatives de résine²¹, ce qui ne nous aide aucunement à faire un tri entre les différentes denrées possibles. Toutefois, nous avons remarqué que l'Africaine IIC comme la IID sont pourvues d'ouvertures secondaires sur la panse. Comme l'avait remarqué M. BONIFAY dans son étude des amphores de la nécropole de *Pupput*, ces perforations ont pu être réalisées afin de faciliter l'écoulement d'un contenu semi-liquide comme, par exemple, les sauces de poisson²². Si l'existence de ces prises d'air est à prendre en considération, elle ne constitue cependant pas une preuve toujours suffisante pour déterminer la nature exacte du contenu, d'autant plus que leur présence a parfois été remarquée sur des fragments d'amphores à huile de Bétique et d'Afrique découverts au Testaccio²³. D'autre part, l'une des trente-deux amphores Africaine I complètes de la nécropole de *Pupput* possède également une perforation de ce type²⁴, de même qu'un exemplaire provenant de la nécropole de la *Plaza Vila de Madrid* à Barcelone²⁵.

LES TITULI PICTI

Une bonne part de notre connaissance concernant les *tituli picti* africains repose sur les inscriptions relevées sur des amphores de Tripolitaine. En 1977, C. PANELLA observait que certaines amphores africaines découvertes à Pompéi possédaient une riche épigraphie. Ces inscriptions, souvent peintes en rouge sur l'épaule, étaient composées de lettres capitales latines qu'il fallait interpréter comme les *tria nomina* de personnages liés plutôt à la commercialisation qu'à la production des amphores. On put de même constater la présence de chiffres qui pouvaient représenter, dans certains cas, l'expression du poids en livres romaines, et dans d'autres, des mesures en *sextarii* de l'huile envasée²⁶. D'autre part, les campagnes de fouilles menées au Testaccio ont fourni des données éloquentes concernant l'épigraphie peinte des amphores de Tripolitaine. En 1989, 1991 et 1992, furent mis au jour, avec les inscriptions au *rubrum* en lettres capitales, quelques textes écrits *in campana* à l'encre noire²⁷. Ce ne fut cependant pas avant les campagnes de 1993-1994, quand fut découvert un bon nombre de ces marques peintes, que fut démontrée la continuité du procédé dans la première moitié du IIe s. ap. J.-C., sans grandes variations. La méthodologie utilisée pour ordonner les inscriptions

²⁰ R. LEQUEMENT, Etiquettes de plomb sur des amphores d'Afrique, *MEFRA* 87, 1975, 678.

²¹ Cet examen a été en grande partie rendu difficile par la bonne conservation des amphores. L'amphore Africaine IIA1 a visiblement été brisée en de nombreux fragments après sa découverte, et l'absence de résine sur sa paroi interne peut être la conséquence d'un lavage à la brosse au cours de la restauration. Seule une coulée noirâtre sur la surface externe du col de l'Africaine IID et quelques traces sombres sur le col et l'épaule de l'Africaine IIC pourraient indiquer qu'elles étaient originellement poissées.

²² M. BONIFAY, *Études sur la céramique...*, 467-468 et fig. 264. Ces orifices de petites dimensions (entre 1 et 2 cm de diamètre) se rapportent à ceux du type A.

²³ Observation personnelle. Quelques exemplaires *in ventre* d'amphores africaines conservés dans les réserves de l'ancien *Mattatoio* (Rome), proviennent des niveaux S2 350-370 et N1 330-350 de la campagne de 1996.

²⁴ M. BONIFAY, *Études sur la céramique...*, 106 fig. 56. 5. Un ejemplar incompleto de africana I con orificio secundario procede de la tumba T653 de *Pupput*.

²⁵ J. BELTRÁN DE HEREDIA, *La via sepulchralis* de la Plaza de Vila de Madrid. Un ejemplo del ritual funerario durante el Alto Imperio en la necrópolis occidental de *Barcino*, *Quarhis* 3, 2007, 30 fig. 16 et 36, pl. 10.1. L'orifice ne figure pas sur le dessin de la publication, mais nous l'avons personnellement observé sur l'amphore, conservée au Musée d'Histoire de la Ville de Barcelone.

²⁶ C. PANELLA, Anfore tripolitane a Pompei, *L'Instrumentum domesticum di Ercolano e Pompei nella prima età imperiale* (*Quaderni di cultura materiale* 1), Rome 1977, 135-149.

²⁷ E. RODRÍGUEZ ALMEIDA, Los *tituli picti*. En J. M^a BLÁZQUEZ, J. REMESAL, E. RODRÍGUEZ, *Excavaciones Arqueológicas en el Monte Testaccio (Roma)*. *Memoria Campaña 1989*, Ministerio de Cultura, Madrid 1994, esp. 124-126.

peintes des amphores de Tripolitaine reprit alors le système créé par H. DRESSEL pour la publication des *tituli picti* dans le *CIL XV*²⁸. Mais si notre connaissance des marques peintes sur les amphores de Tripolitaine a progressé sensiblement, il n'en est pas de même pour les *tituli picti* sur les amphores africaines dites « classiques » (Africaine I et II). C'est à peine en effet si les exemplaires qui nous sont parvenus jusqu'à présent ont livré des traces de cette épigraphie délicate. Dans l'état actuel de la recherche, nous ne comptons que quelques exemples : un fragment d'amphore Africaine IIA portant l'inscription EG...ERE o ECTTERE (?) provient de l'épave de Plemmirio B (au large de Syracuse, Sicile)²⁹ ; d'autre part, sur le col d'une des amphores nommées « *africana grande* » d'Ostie, publiées par F. Zevi et A. Tchernia, une inscription de lecture incertaine commence probablement par le mot *olei*³⁰ ; sur l'épaule d'une Africaine I découverte au *Monte Testaccio* dans un contexte du IIe s. ap. J.-C., apparaît un texte partiellement conservé deux lignes et sur lequel on peut lire ...]SIORVM / ...]VRI (?)³¹. Enfin, au Testaccio également, lors des campagnes de 1995-1997, de nombreux fragments d'amphores africaines furent découverts dans des niveaux datés de 247 à 252 ap. J.-C. Parmi les *tituli picti* fournis par cet ensemble, se distinguent des inscriptions réalisées à l'encre noire, dont certains exemplaires ont conservé jusqu'à trois lignes. Cette composition plus complexe peut être interprétée comme le résultat probable d'une évolution du système épigraphique au milieu du IIIe s. ap. J.-C.³².

Comme nous l'avons signalé plus haut, les amphores de l'Hôtel Santa Prisca proviennent de l'intérieur d'une « grotte » découverte sur la pente de l'Aventin. C'est certainement cette situation propice, à l'abri des rayons du soleil et des intempéries, qui permit la conservation des *tituli picti*. Aucune des amphores de la collection n'a livré d'inscription numérique en position *alpha* pouvant être interprétée comme l'expression du poids de l'amphore vide³³. Toutefois, sur l'épaule de l'amphore de type Africaine IIC, se développe l'inscription en lettres capitales EX HOR HAD, peinte à l'encre rouge à l'aide d'un pinceau fin (fig. 9). Cette marque, située en position *beta*, fait référence à l'organisme qui a expédié le produit, les entrepôts d'*Hadrumentum*, si l'on accepte la restitution *Ex Hor(reis) Had(rumetinis)*³⁴. L'inscription *gamma*, normalement apposée au-dessous de l'inscription *beta* sur les amphores Dressel 20 de Bétique, énonce le poids net du produit, exprimé en livres

²⁸ J. REMESAL, A. AGUILERA, Los *tituli picti*. In J. M^a BLÁZQUEZ MARTÍNEZ, J. REMESAL RODRÍGUEZ (eds.), *Estudios sobre el Monte Testaccio (Roma) III* (Col. *Instrumenta* 14), Barcelone 2003, esp. 257-293 ; A. AGUILERA, V. REVILLA, Novedades de epigrafía anfórica norteafricana en el Monte Testaccio (Roma), In *L'Africa Romana XV*, Tozeur 2002, Rome 2004, 1445-1472. Nous suivrons de même provisoirement ce système jusqu'à ce que la découverte d'un nombre suffisant de marques peintes sur amphores africaines "classiques" permette d'en mesurer la pertinence.

²⁹ D. GIBBINS, A Roman shipwreck of c. AD 200 at Plemmirio, Sicily: evidence for north African amphora production during the Severan period, *World Archaeology*, Vol. 32 (3), 2001, 321, pl. 3 ; R. AURIEMMA, Le anfore africane del relitto di Grado. Contributo allo studio delle prime produzioni tunisine e del commercio di salse e di conserve di pesce, *Archeologia Subacque. Studi, ricerche e documenti* II, Rome 1997, 148 n° 11.

³⁰ F. ZEVI, A. TCHERNIA, Amphores de Byzacène au Bas-Empire, *Antiquités Africaines* 3, 1969, 187.

³¹ E. RODRÍGUEZ ALMEIDA, Los *tituli picti*..., 126, n° 220.

³² L'évolution du système épigraphique se constate également à propos des Dressel 20.

³³ Notons que l'une des amphores de Tripolitaine étudiées par C. PANELLA (n° 414 A) présentait les chiffres XXXV et CLXLIII inscrits à la peinture rouge l'un au-dessus de l'autre sur la panse, soit respectivement 11,445 kg et 63,11 kg. Or, l'amphore pesait 14 kg pour une contenance de 64 litres, la différence remarquée pour le poids étant attribuée à une tentative de fraude. Cf. C. PANELLA, L'instrumentum domesticum..., 137 et tav. LXI 8d-e.

³⁴ Il s'agit d'une expression certainement peu fréquente, les *horrea* étant habituellement désignés, plus que par un toponyme, par le nom des produits auxquels ils sont destinés (*horrea frumentaria*, *horrea vinaria*, *horreum olearium*...) ou par le nom de leur constructeur (*Horrea Galbana*, *Seiana*, *Lolliana*, *Horrea Caelia*, *Horrea fortia et felicia Cassior(um)*...). La préposition *ex* indique une provenance depuis l'intérieur d'une structure ou marquant le point de départ une chose. Par ailleurs, l'abréviation *Hor-* pour *Horreum* est bien attestée dans l'épigraphie : *CIL* XIII, 11540=AE 1901, 97 : ...disp(ensator) hor(reorum)... ; *CIL* VI, 9973 (p. 3471, 3896) : ...de hor(reis) / Volusianis... ; *CIL* VIII, 22847 : ...condu]ct(or) hor(reorum)... ; *CIL* XIII, 7749 (p. 132) : ...Genio / hor(reorum)... De même, parfois, alors que le terme est développé, un seul des deux *r* apparaît, par souci de simplification : AE 1912, 251 : Hor(r)ei(s) Mamercianis... ; AE 1973, 331 : ...in/ter duo hor(r)ea... ; *CIL* XV, 4. 2 : Hor(r)eis Postumianis... ; TPSup 52=AE 1972, 87=AE 1980, +47=AE 1992, +272=AE 1999, +446c : ...medi(i)s hor(r)eo



Figure 9.- *Vkwvk"rkev* de l'amphore Africaine IIC, éch. 1/1

romaines. De même, il semble que malgré l'altération des pigments, le registre inférieur visible sur le bas du col de deux des amphores de l'Hôtel Santa Prisca (Africaine IIC et IID), peint également au *rubrum*, fournisse le même chiffre, CXXX³⁵ (fig. 9 et 10), manifestement le poids du contenu en livres. Les amphores de ce type contenaient certainement des salaisons de poisson, comme nous l'avons déjà évoqué, mais dans la démonstration suivante, nous nous baserons sur la densité de l'huile d'olive, bien connue et fixe (0,896 kg/l), contrairement à celle des *salsamenta* qui peut varier sensiblement en fonction du type de préparation. Selon un calcul simple³⁶, nous obtenons, pour 130 livres d'huile, un volume de 47,4 l, ce qui correspond parfaitement à la capacité de la plus petite de nos deux amphores (49 l, l'autre pouvant contenir 51 l). Le fait que le chiffre soit le même alors que les amphores offrent des capacités différentes peut s'expliquer par une volonté d'uniformisation

duode[cimo] et hor(r)eis Bassianis..., et, plus bas...*qui sunt pos{s}iti in / isdem hor(r)eis...* Parmi les différentes possibilités d'abréviations du toponyme *Hadrumentum*, on remarque souvent dans l'épigraphie sa réduction aux trois premières lettres Had- : AE 1899, 91=AE 1899, +195 : ...*Anau()* / [3] *Had(rumeto)*... ; AE 1989, 893=AE 1992, 1867b=AE 2003, +1890 : ...*C[3] Ul(pio?) Had(rumeto)*... ; CIL III, 6580=CIL III, 12045=D 2304 (p. 177)=Kayser 105=AE 1947, 112 : ...*[Au]relius f(ilius) Papir(ia) Iulianus Had(rumeto)*... CIL VIII, 2568=CIL VIII, 18055 : ...*Crispus Had(rumeto)*... *T(itus) Flavius Saturninus Had(rumeto)*... ; CIL VIII, 2586=D 2381=AE 1917/18, +57 : ...*P(ublius) Claudius Valentin(us) Had(rumeto)*... ; CIL VIII, 3020 : ...*T(itus) Aelius [3] f(ilius) / P(apiria) Severus / Had(rumeto)*... ; CIL VIII, 3062 (p. 1740) : ...*L(ucius) Caecilius L(uci) f(ilius) / Pap(iria) Aurelianus / Had(rumeto)*... ; CIL VIII, 18068=AE 1890, 107=AE 1891, 149=AE 1992, 1875 : ...*C(aius) Vitales C[ui]pitus Had(rumeto)*... ; CIL VIII, 18085=AE 1995, +1779 : ...*[A]elius Arruntian(us) Had(rumeto)*; CIL VIII, 18087 : *Had(rumeto)* ; CIL VIII, 24619a : ...*[3 D]onatus Had(rumeto)*.

³⁵ L'altération de l'encre dans la partie droite du registre ne nous a pas permis de discerner les barres inférieures du dernier X. Nous croyons cependant que s'il s'était agi du chiffre V, son extrémité inférieure se serait située plus bas, au même niveau que le bas des autres caractères.

³⁶ 130 (livres) x 0,327 (valeur en kg d'une livre romaine) = 42,5 kg; 42,5 kg: 0,896 kg/l (densité de l'huile) = 47,4 l.



Figure 10.- *Vkwvwwu"rkevwwu* de l'amphore Africaine IID, éch. 1/1

que l'on peut mettre en parallèle avec celle qui caractérise les amphores à huile de Bétique de type Dressel 20, qui furent couramment calibrées à 216 livres sous les Antonins³⁷.

Enfin, le *cognomen* FELIX (fig. 9), inscrit à l'*atramentum* à l'aide d'un *calamus*, s'étend sur le col de notre Africaine IIC, à proximité de l'anse. Cette épigraphe, bien qu'elle soit anormale, d'une part en raison de sa situation sur le « revers » de l'amphore, au dos de l'inscription principale, d'autre part pour être formulée au nominatif et en lettres capitales, se situe en position *delta* et fait peut-être référence au fonctionnaire de l'Etat chargé du contrôle de la marchandise³⁸.

LES HORREA D'HADRUMETUM

Le *titulus pictus* sur l'amphore Africaine IIC mentionnant les *horrea* d'*Hadrumentum* au milieu ou dans la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C., présenté plus haut, vient s'ajouter aux documents, déjà nombreux, relatifs aux structures de stockage africaines³⁹. Il est fort probable qu'une ville à vocation commerciale de la taille d'*Hadrumentum* ait compté déjà depuis l'époque punique avec des entrepôts

³⁷ E. RODRIGUEZ ALMEIDA, *Varia de Monte Testaceo. Cuadernos de trabajo de la Escuela de Historia y Arqueología* 15, 105-164.

³⁸ Les inscriptions *delta* connues sur amphores de Tripolitaine sont normalement calligraphiées en cursives et il s'agit la plupart du temps de noms exprimés au génitif. Cf. A. AGUILERA MARTIN & V. REVILLA CALVO, *Novedades de epigrafía anfórica norteafricana...*, 1464 y fig. 7.

³⁹ À l'intérieur des terres, nous comptons un *horreum publicum* à Jebel Skira, près de Tichilla, dans la Proconsulaire (*CIL* VIII, 25895), les *horrea* de Mactar (G. CH. PICARD, *Civitas Mactariana, Karthago* VIII, 1957, p. 77), d'Henchir El Oust (L. LADJIMI SEBAI, Nouvelle découverte épigraphique à Hr el Oust, *Bulletin des Travaux de l'Institut National d'Archéologie et d'Art, Comptes-Rendus*, fasc. 3, 1989, 131-133 ; N. FERCHIOU, À propos d'une nouvelle découverte épigraphique à Henchir el Oust, *Bulletin des Travaux de l'Institut National du Patrimoine, Comptes-Rendus*, fasc. 5, 1990, 145 ; N. FERCHIOU & L. LADJIMI SEBAI, Stabilité politique et prospérité économique de l'Afrique au Bas-Empire à travers un texte inédit provenant de Hr el Oust (Tunisie), *Africa* XIX, INP 2002, 29-45), de *Thysdrus* (*CIL* VIII 22847). De même, il convient de signaler sur la côte les *horrea* de *Carthago* (Amm. Marc. 28. 1, 17; peut-être aussi *CIL* VIII, 24654), les *horrea* d'Utique (*CIL* VIII, 13190), de *Maxula* (cf. L. POINSSOT, *CRAI*, 1936, 284-287), *Horrea Caelia* (Hergla) (M. K. ANNABI, Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques, Halk el-Mejjel 050, Tunis 2000, site n° 050. 001, 8 ; H. SLIM, P. TROUSSET, R. PASKOFF, A. OUESLATI, *Le littoral de la Tunisie. Étude géoarchéologique et historique*, (Études d'Antiquités Africaines), CNRS, Paris 2004, 43 fig. 32 et pp. 53, 160-161 site n°122 ; M. R. HAMROUNI, Les monuments de stockage des récoltes agricoles en Afrique Romaine, *In AA.VV. De l'occupation du sol en Tunisie, pendant l'Antiquité*, Textes réunis par A. MRABET, Sousse 2005, 126-127), Oued el Ksab (T. GHALIA, *Carte Nationale des Sites Archéologiques et des Monuments Historiques*, Kelibia 016, INP, Tunis 2004, sites n° 016.026 et n° 016. 027 ; M. R. HAMROUNI, Les Monuments de stockage..., 128, fig. 3), Ras Engelah (M. R. HAMROUNI, Les Monuments de stockage..., 122 et fig. 4-5), et, en Tripolitaine, les *horrea* de Leptis Magna (R. BARTOCCINI, *Il Porto Romano di Leptis Magna* (Bolletino del Centro Studi per la Storia dell'Architettura 13, Suppl. 1958), Rome 1960 ; G. E. RICKMAN, *Roman Granaries and Store Buildings*, Cambridge 1971, 132-135).

destinés à la centralisation des ressources alimentaires. Les textes anciens sont toutefois sobres sur le sujet et ne laissent filtrer que quelques indices : Appien signale qu'après sa déroute à Zama, Hannibal « couvrit environ trois milles stades en deux jours et deux nuits et parvint à Adrumète, ville maritime où une petite part de son armée assurait la garde des dépôts de grain⁴⁰ ». Pendant la République, la cité continua à exercer un important rôle commercial, grâce à la remarquable production de blé de la région, ainsi qu'à l'action d'un riche *conuentus* de négociants romains établis parmi les habitants de la *ciuitas*⁴¹. Il est donc tout à fait envisageable, bien que les structures ne soient pas explicitement citées, que les vivres extorqués par César en entrant à *Hadrumetum* au cours de la guerre d'Afrique soient provenus des *horrea* de la ville même, puisqu'en milieu rural la coutume était d'emmagasiner le grain dans des silos disséminés dans les champs⁴².

Le fait que notre inscription se réfère expressément aux *horrea* d'*Hadrumetum*, sans aucune autre spécification, renvoie par ailleurs aux installations de la zone portuaire de la colonie et à la sphère de gestion publique⁴³. Grâce à la vaste organisation politique et économique de la province, entreprise durant le Haut-Empire par les Flaviens et poursuivie par les Antonins au cours du IIe s. ap. J.-C., l'*Africa Proconsularis* connut un grand essor économique au IIIe s. ap. J.-C. C'est à cette époque que les exportations d'*Hadrumetum* et d'autres villes portuaires de la côte orientale (notamment *Sullecthum*, *Leptiminus* et *Neapolis*) atteignirent leur apogée, et que leurs productions furent diffusées dans toute la Méditerranée⁴⁴. Parallèlement à ce phénomène de splendeur commerciale, l'Etat romain se nourrissait des ressources provinciales par le biais de la perception de l'*annona*, et c'est dans cet axe précisément que se centre l'importance des nombreux *horrea* publics africains, puisque leur fonction principale était de centraliser les denrées issues de l'impôt en nature, avant qu'elles soient expédiées. Le *Codex Theodosianus* nous apprend à ce sujet que les contribuables devaient transporter leurs marchandises aux entrepôts municipaux les plus proches de chez eux où ils les déposaient en échange d'un reçu⁴⁵. Sur l'organisation des magasins, un autre passage nous indique que l'administration et la garde des *horrea* de Byzacène, parmi lesquels on compte ceux d'*Hadrumetum*, s'inscrivaient dans les compétences des *curiales* de la cité (alors qu'en Proconsulaire, au contraire, ces derniers étaient

⁴⁰ APP. *Pun.* 47. 206.

⁴¹ PLIN. *Nat.* 18. 94-95; *B Afr.* 97. 3.

⁴² *B Afr.* 35. 89; *id.* 25. 65; PLIN. *Nat.* 18. 73, 306-307.

⁴³ Dans la sphère privée, on utilise plutôt l'expression "cellier", comme l'illustrent deux marques peintes découvertes à Rome : *in cellario domnorum / Lolliani et Candidi cc vv / ex saltu Marcianensi / olibarum columbarum* (CIL XV, 4855, sur une amphore tardive de type Dressel 26 *similis*) et *olei communis p(ondo) ++/usibus cellari severi [---]/ de fundo buogensi* (CIL XV, 4807, sur une amphore de type indéterminé). Dans le domaine public, la distinction est faite entre *horreum* et *cella* : *Illi Capuam cellar atque horreum Campani agri esse voluerunt*, Cicéron, *Agr.*, 2, 33, 89. Cf. E. RODRÍGUEZ ALMEIDA, *Il monte Testaccio. Ambiente, storia, materiali*, Rome, 1984, 35-39 ; N. FERCHIOU & L. LADJIMI SEBAI, *Stabilité politique et prospérité économique...*, 39.

⁴⁴ Le IIIe s. ap. J.-C. est la grande époque de l'exportation de denrées dans les amphores dites "africaines classiques" (Africaine I et II), dont beaucoup, que ce soit par l'épigraphie ou par les caractéristiques typologiques, peuvent être attribuées aux ateliers d'*Hadrumetum*. De même, l'épithaphe d'un *naucularius* est documentée dans les catacombes de la ville dans la première moitié de ce siècle. Cf. Monseigneur LEYNAUD, *Les catacombes africaines. Sousse-Hadrumète*. (Deuxième Édition), Alger 1922, 410 n° 26.

⁴⁵ C. Th. XI, 1, 2 : (315 [313] NOV. 1) [IMP. CONSTANTINVS] A. AD AELIANVM PROC(ONSVLEM) AFRIC(AE). *Possessores cum satisfecerint publicae conlationi, cautiones suas ad tabularios publicos deferant, ut eas tabularii sive sexagenarii periculi sui memores suscipiant a conlatoribus, ipsas species quae debentur ex horreis suis ad civitates singulas per menses singulos perlaturis, ne inlatio tributorum ex solis apochis falsis vel imaginariis cognoscatur*. ET CETERA. DAT. KAL. NOV. TREV(IRIS) CONSTANTINO A. IIII ET LICINIO IIII CONSS. Également, C. Th. XII, 6, 16 : (375 Apr. 9). [IMPPP. VAL(ENTINIA)NVS, VALENS ET GR(ATI)ANVS] AAA. AD CHILONEM. *Frumenta, quae horreis inferuntur, pro inlationis modo ilico apocharum cautionibus annotentur. Non autem oportet in horreis fiscalibus nisi fiscalia frumenta constitui*. DAT. V ID. APRIL. TREV(IRIS) POST CONS. GR(ATI)ANI A. III ET EQVITI V. C.

expressément exclus de ces fonctions)⁴⁶. Ces personnages se chargeaient de l'élection du *praepositus horreorum* en tant que superintendant des entrepôts. Aidé de ses assistants (*horrearii*, gardes et ouvriers), il avait pour fonction de protéger et d'enregistrer toutes les marchandises qui entraient dans le dépôt, jusqu'au moment de leur transfert⁴⁷.

Les recherches menées ces dernières années ont mis en lumière l'importance de la production de *salsamenta* en Afrique⁴⁸ et ont contribué à nuancer la vision historiographique qui plaçait le poids économique de la province dans la culture de l'olivier et les exportations d'huile⁴⁹. Bien que nous ignorions, en raison du manque de données, les mécanismes concrets par lesquels les sauces de poisson se retrouvent centralisées et expédiées depuis les *horrea* d'*Hadrumetum*, nous pouvons avancer l'hypothèse selon laquelle l'Etat les aurait acquises par voie fiscale, pour les distribuer ensuite en tant que produit annonaire, ou pour les vendre aux commerçants de la cité⁵⁰. Il ne faut pas non plus perdre de vue la possibilité qu'une partie des entrepôts fût louée à des particuliers pour contenir des marchandises destinées à la pratique du commerce libre⁵¹.

Au cours du IV^e s. ap. J.-C., Rome concentra une bonne partie de son ravitaillement dans la production africaine, principalement à partir de l'année 330 ap. J.-C., quand le blé d'Egypte fut destiné à l'approvisionnement de la nouvelle capitale, Constantinople⁵². Dans ce contexte, le port de Carthage joua un rôle primordial, puisque c'est là que fut centralisé le contrôle et l'expédition d'une

⁴⁶ C. Th. XII, 6, 33 : (430 Febr. 15) [IMPP. THEOD(OSIVS) ET VAL(ENTINI)ANVS] AA. THEODOSIO P(RAEFECTO) P(RAETORI)O. *A Byzacena provincia dudum impetratum fuisse comperimus, ut urbium suariorum curiales horreorum custodiam curamque susciperent; ideoque sancimus proconsularis provinciae horreis non praefici principalem.* DAT. XV KAL. MAR. RAVENN(AE) THEODOSIO XIII ET VAL(ENTINI)ANO V AA. CONSS. Cf. R. CAGNAT, *L'annone d'Afrique*, Mémoires de l'Académie des Inscriptions, 1916, 219.

⁴⁷ G. RICKMAN, *Roman granaries...*, 192.

⁴⁸ N. BEN LAZREG, M. BONIFAY, A. DRINE, P. TROUSSET, Production et commercialisation des *salsamenta* de l'Afrique Ancienne, In : *L'Afrique du Nord Antique et Médiévale. Productions et exportations africaines VI^e Colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord (Pau, octobre 1993 - 118^e congrès)*, Éditions du CTHS, Paris 1995, 103-142.

⁴⁹ M. BONIFAY, *Études sur la céramique...*, 463-464 et 472.

⁵⁰ Les impôts pouvaient être payés au moyen d'une grande variété de produits dans l'Empire romain. Les classes modestes de la province de Bétique, par exemple, en réglèrent la moitié sous la forme de cochenille ; ces récoltes, auxquelles étaient ajoutées celles de *Galatia*, d'*Africa* et de *Lusitania*, servaient à la préparation des teintures réservées aux manteaux des généraux (PLIN. *Nat.* 9. 41; 16.12, 32; 22. 3, 3). De la même façon, il est attesté que les Frisons versaient leur tribut au moyen de peaux de bovins (TAC. *Ann.* 4. 72). À l'autre extrémité de cette chaîne, enfin, certains *papyri* égyptiens indiquent que l'armée romaine percevait une grande diversité de produits en nature. Cf. S. DARIS, Documenti per la storia dell'esercito romano in Egitto. Milano 1964 ; R. FINK, *Roman military records on Papyrus*. Princeton 1971. Bien que le *garum* ne soit pas une des *species annonariae* communes, puisqu'il ne s'agit pas d'une denrée de première nécessité comme le blé ou l'huile d'olive, il est possible que les *salsamenta* aient fait partie des produits fournis aux officiers de l'armée durant le I^{er} s. ap. J.-C. dans le cadre de l'*annona militaris*, puisque quelques marques peintes sur amphores à poisson mises au jour sur le *limes germanique*, notamment, signalent qu'elles devaient être réceptionnées par des *legati*, des *principes* et des *centuriones*. Cf. U. EHMIG, Garum für den Statthalter. Eine Saucenamphoren mit Besitzeraufschrift aus Mainz. *Mainzer Archäologische Zeitschrift* 3, 1996, 25-56. Nous pouvons également nous demander s'il n'est pas concevable que les centaines d'Africaine II de Byzacène importées dans le camp militaire de *Golas* (Bu Njem), en Tripolitaine, aient contenu des sauces de poisson distribuées par l'Etat comme paiement d'une partie de la solde, à moins qu'elles ne soient parvenues au camp comme marchandises propres au commerce libre. Cf. R. REBUFFAT, Les marques d'amphores de Bu Njem. *Libya Antiqua* n.s, 3, 165-166 fig. 1 ; A. PADILLA MONGE a défendu le caractère annonaire des sauces de poisson au début du IV^e s., en se basant sur leur abondante consommation de la part des hauts fonctionnaires de l'époque. A. PADILLA MONGE, *La provincia romana de la Bética (253-422)*, Graficas Sol, Écija 1989, 71. Nous ignorons si les propriétés impériales incluaient en Afrique des usines de salaisons, comme l'atteste pour la Bétique le *titulus pictus* sur Dressel 8 [*e]x officina Augg(ustorum)* de Fos-sur-Mer. Cf. B. LIOU & R. MARICHAL, Les inscriptions peintes sur amphores de l'Anse Saint-Gervais, *Archaeonautica* 2, 1978, 131-135 fig. 12 n. 27. En admettant que la situation était identique en Afrique, on peut imaginer que l'Etat pouvait disposer de ces ressources aussi bien pour leur vente à des négociants privés que pour leur distribution annonaire.

⁵¹ G. RICKMAN, *Roman granaries...*, 194-209.

⁵² C. PANELLA, Merci e scambi nel Mediterraneo tardoantico, *Storia di Roma* III, 2, Giulio Einaudi editore, Torino 1993, 635 et note 84.

bonne partie des denrées destinées à l'annone⁵³. Cependant, parallèlement au dynamisme économique renaissant que vécut la Proconsulaire à cette époque⁵⁴, les premiers signes de déclin commencèrent à se faire sentir à *Hadrumentum*. La disparition du port de la cité, décrite par l'auteur du *Stadiasmus maris magni* à la fin du IVe s. ou au début du Ve s., si elle confirmée, impliquerait pour la ville la fin inéluctable de ses *horrea* et une chute abrupte de son commerce maritime. De fait, l'archéologie a révélé des signes évidents de décadence, au moins à partir de l'époque byzantine, sinon avant, quand une nécropole s'installa dans une partie du quartier du port⁵⁵.

* *

*

En conclusion, bien que les amphores présentées dans cette étude partagent une datation commune à l'intérieur du IIIe s. ap. J.-C., nous ne pouvons écarter la possibilité de légères différences chronologiques entre elles : le dépôt s'est probablement formé par l'accumulation d'emballages au cours d'une période plus ou moins étendue aux alentours du milieu du siècle, jusqu'à la construction du Mur d'Aurélien (271-275 ap. J.-C.). Ces nouveaux documents, bien que peu nombreux, apportent beaucoup à l'étude du système épigraphique des Africaine II, que nous connaissons encore mal mais que nous commençons à appréhender, petit à petit, notamment grâce aux découvertes effectuées au *Monte Testaccio*. Ils constituent de plus la seule mention des *horrea* d'*Hadrumentum* à l'époque romaine. Nous espérons que le contrôle archéologique dans la zone portuaire antique de Sousse contribuera dans le futur à en compléter le dossier topographique et apportera une meilleure connaissance de la dynamique commerciale de cette cité dans l'Antiquité.

⁵³ Les *ostraka* de l'îlot de l'Amirauté, à Carthage, datés de l'année 373 ap. J.-C., illustrent comment les envois d'huile d'olive venants de Proconsulaire et du nord de la Byzacène étaient contrôlés dans la métropole africaine. Cf. J. T. PEÑA, The mobilization of state olive oil in Roman Africa : the evidence of late 4th-c. *ostraka* from Carthage, *Journal of Roman Archaeology* (Suppl. Series 28), 1998, 117-238. De même, la dépendance de Rome vis-à-vis du blé africain stocké à Carthage se manifeste sans équivoque avec l'"affaire Hymetius", proconsul auquel l'Etat romain intenta un procès pour avoir ouvert les *horrea* de l'*annona* durant la famine de 366-367 ap. J.-C. Cf. Ammien Marcelin XXVIII, 1, 17, ainsi que H. JAÏDI, *L'Afrique et le blé de Rome aux IV^eme et V^eme siècles*, Publications de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Tunis 1990, 42-44.

⁵⁴ Cette prospérité économique se reflète dans l'activité des ateliers de la vallée du *Bagradas*, notamment du grand centre d'El-Mahrine, qui produisent, du deuxième quart du IVe s. jusqu'au milieu du Ve s. ap. J.-C. la majeure partie de la sigillée claire D1 exportée dans la Méditerranée. Cf. M. BONIFAY, *Études sur la céramique...*, 479.

⁵⁵ L. FOUCHER, *Hadrumentum*, Université de Tunis, Publications de la Faculté des Lettres, Tunis 1964, 211 et 320.

